

Conseil Municipal

lundi 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinquième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 19 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul, Maire.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

EXCUSES : MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, MME DECOUT Sabine par pouvoir à MME DEVIGNE Stella , MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain.

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

Secrétaire de séance : KOSMALKI Emilie

OBJET : 2023-4-19

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - ÉTABLISSEMENT D'UN CONTRAT D'OBJECTIFS DE NIVEAU 2 ENTRE LA VILLE DE LALLAING ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD, DANS LE CADRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'Assemblée est invitée à habiliter Monsieur le Maire à maintenir, pour la période 2023-2026 (trois années), un partenariat mis en œuvre avec le Département du Nord dans le cadre de son schéma départemental de développement de la lecture publique, qui permet à la ville de Lallaing de bénéficier du concours de la Médiathèque Départementale du Nord (MDN).

La MDN concourt en effet au bon fonctionnement de la Bibliothèque Municipale de Lallaing par un abondement régulier de son fonds documentaire qui est régulièrement renouvelé au moyen de navettes de la MDN. Cet abondement permet d'améliorer la variété de l'offre de lecture pour les usagers de la bibliothèque, en complément des nouvelles acquisitions via le budget communal.

Dans ce cadre, la Bibliothèque Municipale bénéficie également, chaque année, d'actions, de manifestations, ou d'expositions, ainsi que des formations dispensées à l'intention des intervenants (agents et bénévoles) en partenariat avec le Département qui les finance entièrement.

Ce partenariat avec la MDN invite la ville de Lallaing à conclure un contrat d'objectifs de niveau 2, afin de permettre à la Bibliothèque Municipale de conserver les différents services et, plus généralement, le concours apporté par le Département du Nord dans le développement de la lecture publique. En contrepartie de son engagement en faveur de la Commune, la MDN demande notamment que celle-ci s'engage à faire progresser les services offerts et l'accueil du public conformément aux dispositions reprises au projet de contrat figurant en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour une durée de trois années, le contrat d'objectifs de niveau 2 entre la ville de Lallaing et le Conseil Départemental du Nord et tous les documents s'y rapportant.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 27 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine est un vote par pouvoir de DEVIGNE Stella , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

M. Fontaine Jean-Paul